



AUTORISATION DE CIRCULATION AUTOCARS EN VILLE

Pour le compte : _____

Adresse : _____

Date de sortie : _____

Heure arrivée : _____ Heure départ : _____

Nombre de personnes : _____ Nombre d'autocars : _____

Compagnie de transport : _____

VISITE DE LA VILLE :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Quai Tostain près de la Criée aux Poissons.

Lieu de Stationnement : Parking Quai Nord (voir plan).

VISITE DU NATUROSPEACE :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V, RD513.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités ou Parking Quai Nord (voir plan).

SORTIE JARDIN PUBLIC :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Arrêt minute pour autocar Place Augustin Normand.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V ou Parking Quai Nord (voir plan).

SORTIE A LA PLAGES DU BUTIN A HONFLEUR :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Au niveau du parking de la Plage.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V ou Parking Quai Nord (voir plan).

→ Dès à présent, remplir le formulaire demande d'accompagnement d'un groupe sur la Plage, que vous trouverez sur le site de la Ville de Honfleur.

→ A votre arrivée, prendre contact avec le Poste de Secours de la plage (uniquement juillet et août) au 02.31.89.23.96 ou 06.73.68.71.80.

***Prescriptions** : Sous réserve de ne pas couper et/ou gêner la circulation, pas de débarquement ou d'embarquement des passagers en dehors des zones indiquées ci-dessus et notamment dans les voies de circulation.

Date et signature du demandeur :

HONFLEUR, le
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Circulation,
Jérôme HAMEL

